

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18833 - 73ÈME ANNÉE

## Il y a 62 ans, les Réunionnais ont voté pour la décolonisation de leur pays

### 21 octobre 1945 : la rupture par les urnes

Le 21 octobre 1945, les Réunionnais ont décidé de voter en majorité pour deux candidats aux législatives qui avaient inscrit dans leur programme la rupture avec le système existant. Raymond Vergès et Léon de Lépervanche allait tenir leur engagement avec l'abolition du statut colonial le 19 mars 1946, moins de 6 mois plus tard.



**M**ardi dernier, Témoignages organisait une conférence sur le centenaire de la Révolution de 1917 en Russie. Cet événement eut des répercussions dans le monde dont à La Réunion. Lors de son exposé, Julie Pontalba expliqua la situation sociale de notre île à cette époque. Organisée autour de l'industrie sucrière, La Réunion comportait une importante classe ouvrière. Elle comptait de nombreux dockers, cheminots, ouvriers d'usine et agricole. Ces travailleurs subissaient la dure exploitation du système colonial. Or, la Révolution de 1917 avait montré qu'en s'unissant, les prolétaires avaient réussi à changer la situation.

#### Classe ouvrière nombreuse

Dans les années 1930, d'importants syndicats se sont organisés à La Réunion chez les ouvriers agricoles,

dans les usines, dans le chemin de fer et chez les travailleurs du port. Au moment où en France le Front populaire prenait le pouce, ces syndicats s'unissaient avec ceux de la fonction publique pour constituer la Fédération réunionnaise du Travail, affilié à la CGT. Elle compte alors parmi ses dirigeants le cheminot Léon de Lépervanche, et le Docteur Raymond Vergès, directeur du service de la Santé. Ces travailleurs militent pour le mot d'ordre « Réunion département français ». La transformation de La Réunion de colonie en département est en effet le moyen permettant d'appliquer dans notre île les lois sociales obtenues en France.

La Seconde guerre mondiale allait faire plonger notre île dans la misère. La Libération amène d'importants changements politiques. Les femmes obtinrent enfin le droit de vote. Les syndicats et la Ligue des droits de l'Homme décidèrent d'une organisation politique, ce fut la création du CRADS (Comité républicain d'action démocratique et sociale). Aux muni-

cipales de 1945, les listes du CRADS l'emportèrent dans la plupart des communes, notamment dans toutes les grandes villes. Cette première victoire allait préparer le succès des élections suivantes. Le 21 octobre 1945, les citoyens doivent élire une assemblée constituante. Dans notre île, Raymond Vergès et Léon de Lépervanche sont les candidats du CRADS. Ils s'engagent à abolir le régime colonial et à faire de La Réunion un département français afin que toutes les lois sociales en cours en France s'appliquent dans notre île. Cela signifiait notamment la création de la Sécurité sociale, le droit à la retraite, l'impôt progressif sur le revenu. C'était la promesse de l'égalité avec le colonisateur.

#### Rupture avec l'ordre établi

Le 21 octobre 1945, dans les deux circonscriptions, plus de 70 % des électeurs se rendent aux urnes et votent majoritairement pour les deux candidats qui ont fait campagne pour l'abolition du statut colonial. Arrivés à Paris, les deux députés de La Réunion se mirent aussitôt au travail et unirent leurs efforts avec leurs collègues des 4 Vieilles. Moins de 6 mois plus tard, la loi de décolonisation était adoptée à l'unanimité, et promulguée le 19 mars 1946. C'est par les urnes que nos aînés ont choisi la rupture avec l'ancien ordre établi.

**M.M.**

## « Artisans de la paix et passeurs » à l'Université

# Les Chagos mises à l'ordre du jour du colloque sur la paix

L'Université accueille jusqu'à aujourd'hui un colloque sur la paix Hier, sa première journée avait pour thème l'océan Indien, avec les interventions d'Hamada Madi Bolero, secrétaire général et de deux de ses prédécesseurs, Jean-Claude de l'Estrac et Wilfrid Bertile. Le communiqué du PCR déplorant que la question des Chagos soit absente du programme a entraîné la réaction de Jean-Claude de l'Estrac, qui a évoqué la déportation des Chagossiens à cause de la construction de la base militaire de Diego Garcia.

Depuis hier et jusqu'à aujourd'hui, Sophie Goeffroy et Wanda Yeng-Seng-Brossard laboratoire LCF de l'Université de La Réunion organisent un colloque intitulé « Artisans de la paix et passeurs ». Ce vendredi, la première journée avait pour thème l'océan Indien. La séance était présidée par Hamada Madi Bolero, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI). Deux de ses prédécesseurs sont intervenus : Jean-Claude de l'Estrac et Wilfrid Bertile.

Après l'intervention d'Hamada Madi Bolero, Jean-Claude de l'Estrac a fait un exposé sur le thème de l'Indianocéanie. Il estime que les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien portent une revendication identitaire, « nous ne sommes pas qu'une géographie ». « Nos passeurs sont des poètes », précisa-t-il, « nous sommes nés de la culture ». C'est Camille de Rauville, un poète mauricien, qui fut le créateur du néologisme Indianocéanie lors d'une conférence à Antananarivo en 1960. « Le sang malgache irrigue l'ensemble, il est cimenté par le métissage et par les religions » dans un espace « où la diversité ne nuit pas aux convergences ».

### Communiqué du PCR

« Ce qui va donner l'impulsion, c'est la paix », a rappelé Jean-Claude de l'Estrac. « La COI est l'héritière de la conférence pour la démilitarisation de l'océan Indien qui s'était tenue à Antananarivo en 1973 », avec autour de la table les partis progressistes de la région. C'était l'époque de la Guerre froide et c'est cette Guerre froide qui va donner naissance à la base de Diego Garcia, qui entraîna la déportation de la totalité du peuple chagossien, « ce qui peut être assi-

milé à un crime contre l'humanité ». « J'ai lu dans la presse un communiqué du Parti communiste réunionnais déplorant que la question des Chagos ne soit pas à l'ordre du jour de notre colloque, désormais elle l'est », a déclaré Jean-Claude de l'Estrac. Il poursuivit, estimant que la base de Diego Garcia est faite pour durer. Il pense donc que le retour des Chagossiens est possible, sauf sur l'île de Diego Garcia tant que les installations militaires seront utilisées.

Il termina son intervention en évoquant l'action de la COI en faveur de la résolution de la crise malgache en 2009. Il note qu'aujourd'hui, la région océan Indien offre au monde l'image d'une région politiquement stable. Malgré la diversité des sta-

tuts et des niveaux économiques, cela fonctionne.

Wilfrid Bertile est ensuite intervenu pour décrire le rôle de la COI pour amener à discuter les protagonistes de la crise suivant l'élection présidentielle de Madagascar en 2002. Le colloque s'est poursuivi avec des communications de Wanda Yeng-Seng-Brossard sur le thème de la piraterie, et de Baptiste Javary sur la diplomatie parlementaire qui ont conclu la matinée.

M.M.

## Océan Indien lieu de rencontre des grandes puissances

Hamada Madi Bolero a ouvert les travaux, situant l'océan Indien comme un lieu de rencontre des grandes puissances. Il a souligné que la Chine dévoile peu à peu ses ambitions, au travers d'accord de coopération et d'une implantation toujours plus importante. Cette émergence amène à une confrontation avec les États-Unis. Ces derniers restent dominants du fait de leur maîtrise des mers avec leur puissante marine. La France, considérée jusqu'à récemment comme une ancienne puissance coloniale, est également présente. Elle devrait s'engager plus résolument dans le respect des résolutions internationales, étant entendu que la France affiche son attachement au respect des droits de l'homme, a dit en substance le secrétaire général de la COI.

« Sommes-nous condamnés à subir l'influence des grandes puissances ? », interrogea-t-il, d'où l'importance de « faire partager notre message ».

Le secrétaire général de la COI a appelé à répondre à l'urgence du développement durable, « sinon nos enfants devront gérer les migrations causées par l'élévation du niveau de la mer ». L'océan Indien est également touché par une dégradation de la biodiversité. Cette crise environnementale est « le principal risque pour la paix ».

« Notre seul outil est la coopération régionale renforcée », poursuit-il, « contruire la paix est un acte difficile ». En conclusion, le secrétaire général de la COI a plaidé pour que la région ait des centres de recherches de haut niveau. L'Université de La Réunion a une responsabilité à prendre dans ce domaine, a-t-il dit en substance.

## Edito

# 9 millions de morts avec la pollution : urgence de changer de système

**D**eux informations dramatiques viennent une nouvelle fois démontrer les conséquences d'un mode de production et de consommation dangereux pour l'humanité.

La première est une étude parue dans la revue scientifique « Lancet ». Elle annonce qu'en 2015, 9 millions de personnes ont trouvé la mort à cause de la pollution. C'est trois fois plus que le SIDA, la tuberculose et le paludisme réunis, constate les auteurs. Cela fait 16 % des décès comptabilisés dans le monde.

C'est la pollution de l'air qui prélève la part la plus importante. Elle a tué en 2015 6,5 millions de personnes. Elle est à l'origine de cancers du poumon, de maladies cardiaques ou d'AVC. Vient ensuite la pollution de l'eau, responsable de 1,8 million de décès. La raison est le manque d'accès à l'eau potable. 800.000 personnes perdent la vie à cause d'exposition à des matières toxiques sur leur lieu de travail. L'étude constate que 92 % des décès ont lieu dans les pays en voie de développement. Madagascar est particulièrement touchée. Un quart des décès sont attribués à la pollution.

La pollution est une conséquence directe des activités humaines. Elles transforment l'air que l'on respire et l'eau que l'on boit, deux éléments nécessaires à la vie, en poisons mortels. Le lien avec le mode de production dominant est établi. Avec la croissance de la population et l'extension de ce mode dans le monde, le nombre de décès continuera d'augmenter.

La seconde information concerne le Portugal. Pour la seconde fois en quatre mois, ce pays d'Europe est la cible d'incendies meurtriers. La précédente catastrophe avait fait 64 morts. Les feux de forêts actuels ont déjà tué 44 personnes. Là aussi, le lien avec le mode de production est établi. Il change le climat, augmentant la température moyenne de la Terre. Les sécheresses se multiplient, et le Portugal n'a pas le temps de s'adapter à la nouvelle donne. Les services de secours sont débordés, et le gouvernement est cité sur le banc des accusés. Ces feux sont aussi une catastrophe pour la biodiversité. Dans les circonstances les plus favorables, il faudra des dizaines d'années pour reconstituer les forêts détruites qui sont autant d'usines naturelles à fabrication d'oxygène, composant indispensable à la vie sur Terre.

Il est donc urgent de changer de mode de production, ce qui passe par une rupture avec l'exploitation de l'homme et de la nature par d'autres hommes.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

**Décembre 2017 :**

## « 3.500 véhicules de plus d'ici fin décembre ! » à La Réunion

Un enfer quotidien accru nous est promis.



**L**e 26 septembre au matin, allant de St-Louis vers Le Port et tandis que nous étions coincés dans le gigantesque embouteillage formé avant même la sortie de la route des Tamarins vers Le Guillaume, nous écoutions la tranche horaire 6-7 de Réunion 1ère (radio). La parole fut donnée à un représentant des concessions automobiles (de La Réunion) avec une annonce du style : **Marché auto, enfin la reprise ! Ce représentant a exprimé sa satisfaction de constater une réelle reprise dans ce secteur « les ventes de véhicules neufs devraient atteindre, nous avons des raisons de l'espérer, les 3.500 véhicules d'ici la fin décembre 2017 ». TROIS MILLE CINQ-CENTS VÉHICULES DE PLUS D'ICI FIN DÉCEMBRE !** Coincés avec des centaines d'autres dans un embouteillage, la nouvelle n'avait vraiment rien de réjouissant.

En 1989-90, « La Lettre de Témoignages » titrait : « La route a perdu la course ». Soulignant une évidence, cette édition démontrait que l'évolution démographique — un million d'habitants vers 2025-2030 — une île non extensible, un réseau routier (1) saturé sitôt que modernisé, des entrées de ville-goulots d'étranglement puisque impossibles à élargir, il était plus que temps de

s'orienter vers d'autres modes de déplacement concluait "La Lettre de Témoignages ».

De 1990 à 2010, en dépit de publicités insensées en faveur du tout automobile, patiemment, Paul Vergès s'est attaché à convaincre l'opinion de la nécessité vitale d'un mode de transport en commun alternatif en réseau. De 2004 à 2010, avec la collaboration active d'une majorité élargie, la concrétisation de cette nécessité vitale pour La Réunion, a connu une avancée spectaculaire. La signature, le 19 janvier 2007, du protocole de Matignon entre l'État et la Région a permis qu'avec la garantie de l'État et donc de l'UE, les appels d'offres soient lancés, les entreprises retenues, les gares et les aménagements annexes permettant l'acheminement des passagers vers les quartiers et les écarts en transports en commun légers, soient lancés avec l'assurance d'un financement découlant de ce protocole.

Mais, en mars 2010, lors du 2e tour des Régionales, quelques dirigeants du PS refusèrent la proposition de fusion et maintinrent leur liste (2) ce qui a permis d'élire l'actuel président (UMP-LR) et défaire Paul Vergès. Le 1er juin 2010, en concertation avec le Premier ministre (le célèbre François Fillon), Didier Robert rendait publique leur

“astuce” permettant de priver La Réunion du Tram-Train : sur un chantier déjà en cours de lancement et sur lequel l'État s'était engagé pour 435 millions d'euros, on nous apprenait que la dotation de 80 millions pour le réseau ferré et son entretien ne serait pas versée. Un train sans rail, ça ne peut pas fonctionner. Et voilà comment le duo Robert-Fillon, nos grands astucieux, ont, d'un coup d'un seul, décidé que tous les habitants de La Réunion devraient s'habituer aux gigantesques embouteillages qui, chaque matin et chaque soir les condamnent à perdre du temps de leur vie, leur énergie, leur force de travail, dans des heures de sur-place polluant.

C'est tout cela qui m'est revenu en mémoire tandis que, prisonnier dans ma voiture, j'écoutais le représentant des concessionnaires nous dire sa bonne nouvelle pour lui mais qui, pour tous les usagers se rendant au travail, était une très mauvaise nouvelle puisqu'annonçant un renforcement des embouteillages.

Bientôt 8 ans que le Tram-train a été enterré par des irresponsables et que La Réunion en paie le prix fort.

Le 21 mars 2010, au soir du 2e tour des Régionales, à la question d'un journaliste radio : « en maintenant votre liste vous avez fait perdre la liste de l'Alliance, mais vous vous êtes affaibli vous-mêmes », Gilbert Annette répondit : « il faut savoir perdre une bataille pour gagner la guerre ».

Et aujourd'hui, quelle est la ville qui — au moindre incident — est la plus embouteillée de La Réunion ? Saint-Denis dont le maire n'est autre que Gilbert Annette.

*Jean*

(1) réseau routier : 360 km de routes nationales desservant essentiellement le littoral où vivent 80 % des habitants.

(2) 1er tour : 14 mars 2010 Liste Alliance 30,22 % ; Liste PS 13,07 % ; Liste UMP 26,43 %

## Un scandale sanitaire de plus

# Le Cytotec va être retiré du marché

Après le Levothyrox, un nouveau scandale sanitaire arrive, il s'agit de l'utilisation détournée d'un médicament, le Cytotec, pour accélérer les accouchements. Il va être retiré du marché.

**V**ous pensiez que feu l'Afssaps et l'actuelle ANSM étaient là pour vous protéger contre les labos-dingos, de leurs "médicaments", des détournements illégaux de leur usage, de la cupidité de certaines cliniques, et que la démonstration de la nocivité de ces produits et des pratiques illégales des cliniques et des violences engendrées à l'encontre des mamans et de leur bébé suffisait à interdire ces médicaments et leurs usages illicites et dangereux ? Vous avez tout faux : les « usines à bébés » se fichent pas mal du confort des mamans, de leur bébé et du respect des processus naturels de la naissance. Seuls comptent le rendement, les profits réalisés et la volonté des dirigeants de ces éta-

blissements de n'avoir pas à payer des primes et autres avantages en cas d'accouchements survenant le week-end. Pour éviter cet "inconvenient" et gérer le planning de la production de bébés, on détourne l'usage d'un médicament — comme pour le médiateur — pour déclencher systématiquement les accouchements et accélérer ensuite les contractions de l'utérus. « Expulsez-moi ce bébé sans perdre du temps ! », vite ! Vite ! Toujours plus vite puisque le temps, c'est de l'argent ! Et si, en dépit de l'usage de ces médicaments, le bébé prend son temps pour venir au monde, on coupe l'une des lèvres du sexe de la maman, sur 3 cm parfois. Les violences faites aux femmes ne sont pas le seul fait de voyous et de per-

vers, elles sont également le fait d'obstétriciens voyous n'ayant en vue que leurs profits et leur confort. Cet article, paru ce jour dans Le Figaro prouve, que l'ANSM ne fait que constater timidement ce qui ne va pas et BASTA !

Et que font nos ministres de la santé dont les deux dernières sont issues du monde des labos ?

Posez-vous la question avant de lire l'article du Figaro qui vous donne la réponse.

Consternante.

La course au profit de ces êtres humains ne respecte rien, pas même les mères qui leur ont donné la vie.

**Jean**

## Article paru le 19 octobre 2017 dans « le Figaro »

Clap de fin pour le Cytotec®! Le médicament ne sera bientôt plus commercialisé en France, sur décision du laboratoire américain Pfizer qui le produit. Et pour cause : alors qu'il avait été prévu pour traiter de problèmes gastroentérologiques, ce produit était principalement utilisé dans pour des prescriptions..., en gynécologie-obstétrique.

Alors que le Cytotec®, qui se prend par voie orale, est commercialisé en France depuis 1986, pour traiter les ulcères de l'estomac notamment, près de 80 % des prescriptions concernent... les avortements, le déclenchement de l'accouchement ou encore la pose de stérilet. Sauf que, pour cette utilisation, le laboratoire n'a jamais reçu d'autorisation des autorités sanitaires - ou autorisation de mise sur le marché (AMM). Pis, ces dernières ont plusieurs fois alerté les professionnels de santé contre ce mésusage. Sans jamais pouvoir régler la situation.

« C'est le laboratoire, en voyant que les autorités sanitaires n'arrivaient pas à faire changer les pratiques de prescriptions qui a décidé, par lui-même d'arrêter la commercialisation en France », assure Alain-Michel Ceretti, Président de France Assos Santé et fondateur de l'association Le Lien.

S'il est utilisé en gynécologie, c'est que le Cytotec® est moins cher que les alternatives thérapeutiques existantes. Concernant l'interruption volontaire de grossesse, par exemple, il existe un autre produit, avec le même principe actif (molécule active du médicament) : le Gymiso®. Ce dernier a reçu une autorisation de mise sur le marché dans le cadre de cette intervention. Mais selon une enquête de pharmacovi-

gilance menée en 2012, le Gymiso® ne serait prescrit par les médecins que dans 8 % des cas. Et cela au profit du Cytotec®, près de 300 fois moins cher.

Pis, pour déclencher l'accouchement, ni le Gymiso®, ni le Cytotec® ne devraient être prescrits, car ils n'ont pas été évalués pour cette pratique, rappelait la Haute Autorité de Santé en 2008. Pourtant, ce dernier serait régulièrement utilisé, car il a pour particularité d'augmenter les contractions.

En février 2013, l'association de patients « Timéo et les Autres », qui dénonce « la violence subie par les bébés nés sous Cytotec® et par leur maman », rapporte même des effets indésirables graves lors de l'utilisation de ce médicament pour déclencher la grossesse.

Mais, constat effrayant : l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), qui reconnaît, en février 2013, que le produit « peut entraîner des effets indésirables graves pour la mère et l'enfant », ne peut rien faire. Car « le laboratoire Pfizer ne souhaite pas déposer une demande d'AMM en gynéco-obstétrique. »

L'ANSM se contente alors de faire un point d'information. Elle rappelle qu'il n'y a pas « de données de sécurité d'emploi qui présagent d'un rapport bénéfice/risque favorable du Cytotec dans cette indication, quelle que soit la voie d'administration. »

En décembre 2016, le tribunal administratif de Versailles a reconnu en première instance la responsabilité de la maternité de Poissy dans le handicap d'un jeune homme, suite à la délivrance de Cytotec® à la maman, par voie vaginale, au moment de l'accouchement.(...)

## 6 ans après la guerre lancée par Nicolas Sarkozy

# Libye : pays riche à l'économie ruinée

La situation économique de la Libye s'est constamment dégradée depuis la chute, en 2011, du régime de Mouammar Kadhafi, faisant plonger tous les indicateurs au rouge dans ce riche pays pétrolier, au point que la pauvreté touche de plus en plus de personnes, les citoyens étant confrontés à toutes les privations, en dépit de ses énormes avoirs et des fonds gelés à l'étranger.



Quand il était président de la République, Nicolas Sarkozy avait poussé à la guerre contre la Libye. 6 ans plus tard, les conséquences sont désastreuses.

**L**a poursuite du chaos sécuritaire découlant de l'effondrement des structures de l'Etat et, avec lui, les organes de sécurité, a favorisé une situation d'instabilité où tout est précaire et relatif. Aujourd'hui, le pays est exsangue, l'économie déstructurée par l'insécurité et l'état de division entre les Libyens, et se trouve au bord de la banqueroute. Les déficits s'enchaînent les uns après les autres, témoignant de l'état de lambeaux d'une économie qui ne doit sa survie qu'aux ponctions effectuées dans les réserves en devises du pays.

### L'État ne cesse de perdre de l'argent

Dans un récent rapport, la Banque centrale de la Libye (BCL) à Tripoli, a révélé que le déficit des recettes générales de l'Etat au cours des neuf premiers mois de cette année, a atteint 6,5 milliards de dinars, soit environ 4,67 milliards de dollars

américains, et que les revenus ont atteint 13,8 milliards de dinars, alors que les estimations tablaient sur des revenus de 20,3 milliards de dinars.

Ainsi, dans le secteur pétrolier d'où l'Etat tire 90 % de ses revenus, le déficit des revenus a atteint 4,2 milliards de dinars, alors que les projections indiquaient des revenus de 16,3 milliards de dinars, tandis que les recettes réelles n'ont généré que 12,1 milliards de dinars. En dents de scie, en raison de l'insécurité et des affrontements armés sur les sites de pétrole, la production de brut libyen s'établit actuellement à environ 1 million de barils par jour.

La situation est la même pour les recettes fiscales qui ont atteint, au cours des neuf premiers mois de cette année 2017, 107 millions de dinars ; alors que les estimations projetaient 600 milliards de dinars, les revenus réels n'ont atteint que 493 milliards de dinars. Le déficit des recettes douanières s'est élevé à 105 millions de dinars malgré des projections indiquant 187 milliards de dinars, tandis que les revenus réels n'ont atteint que 82 milliards, a indi-

qué la même source. Cette situation a contraint la Banque mondiale à avertir que « si le conflit et l'anarchie perdurent, cela finira par mener à la faillite », et que « la baisse des réserves de change se poursuivra vers l'épuisement ».

### La pauvreté s'installe

Dans un rapport sur les perspectives économiques en Libye au cours du mois d'octobre 2017, la Banque mondiale a signalé que cette possibilité d'épuisement des réserves avait « déjà commencé à affecter les perspectives » financières dans le pays.

La persistance de la crise de liquidités en Libye donnant lieu à des files d'attente monstrueuses devant les succursales des banques dans les différentes villes du pays témoigne de cette crise économique insidieuse, qui affecte en premier lieu, les classes faibles et moyennes. La chute du dinar par rapport au dollar, qui équivaut 8,25 dinars au marché noir pour 1 dollar, alors que le taux de change officiel est de 1,40 pour 1 dollar, a eu des impacts sur le pouvoir d'achat des Libyens avec la montée de l'inflation.

Les Libyens peinent aujourd'hui à joindre les deux bouts, alors que leur PIB par habitant était l'un des plus élevés du monde, atteignant la barre des 16.000 dollars par an. N'ayant jamais contracté de dette, même sous l'embargo imposé en 1989, la Libye croule aujourd'hui sous le poids des dépenses et peine à assurer la "pitance" à ses citoyens. La Libye, qui envoyait des aides humanitaires aux pays « voisins et amis » lorsqu'ils faisaient face à une catastrophe naturelle, reçoit aujourd'hui, comble de l'ironie, l'aide humanitaire pour ses populations déplacées par la violence qui sévit dans le pays.

Pourtant les différents gouvernements qui se sont relayés au pou-

voir depuis 2011 ont, en six ans, tiré environ 40 milliards des réserves de devises qui étaient en 2011 estimées à 140 milliards de dollars, mais il n'en reste actuellement que 75 milliards de dollars.

Les villes de Benghazi, Syrte, Misrata, Beni Walid et autres Derna, donnent un spectacle de désolation, un amas de bâtiments en ruines qui défilent, alignés comme pour témoigner de la violence meurtrière qui s'est soudainement emparée des citoyens du pays.

## 200 milliards de dollars gelés à l'étranger

Outre les réserves en devises, le pays dispose d'important fonds gelés à l'étranger, estimés en 2014 à 200 milliards de dollars, répartis entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Depuis 2011, la Libye a réussi à traiter deux dossiers, l'un avec la Suisse, portant sur 30 milliards de dollars, et le second avec la grande Bretagne pour 10 milliards de dollars. En 2015, l'Afrique du Sud avait promis de restituer aux autorités libyennes des titres et fonds appartenant à Kadhafi et placés dans le pays, dont des diamants et de l'or d'une valeur d'1 milliard de dollars. Par ailleurs aux Etats-Unis, ce sont 37 milliards de dollars qui sont placés, en Allemagne, 7,3 milliards d'euros et 10,5 milliards de dollars, placés frauduleusement. Les fonds libyens placés frauduleusement à l'étranger atteignent en Grande-Bretagne 12 milliards de livres sterling et 19,8 milliards de dollars, tandis qu'aux Pays-Bas, ce sont 3 milliards d'euros et 4,3 milliards de dollars qui y ont été placés. Toutefois, avec le temps, il y a risque que ces fonds s'évaporent dans les méandres de la finance internationale.

## Importantes richesses

En plus de ces fonds, les perspectives d'avenir sont prometteuses pour le pays, selon la Banque mondiale, qui prévoit que « si la paix et la sécurité reviennent en Libye, à moyen terme, la croissance se poursuivra et se développera pendant la période 2019-2020.

La Banque mondiale prédit également que « les soldes des comptes courants et budgétaires s'amélioreront sensiblement et que le budget général et les transactions courantes enregistreront des excédents à partir de 2020 ».

« Les réserves de change atteindront, en moyenne, environ 60 milliards de dollars américains au cours des années 2018-2020 », selon la Banque mondiale.

Des richesses qui devraient inciter les protagonistes de la crise libyenne actuellement en pourparlers à Tunis, sous l'égide des Nations unies, à réfléchir à faire profiter les citoyens de cette manne au lieu de s'entre-tuer pour des questions futiles, alors qu'il y en a assez pour tout le monde avec une population d'à peine 6 millions d'habitants.

## Qui avait intérêt à faire taire définitivement Kadhafi ?

**Un ouvrage vient d'être publié au sujet de ce que ses auteurs qualifient de scandale d'Etat le plus grave de toute l'histoire de la Ve République : les soupçons de financement de la campagne présidentielle de 2007 de Nicolas Sarkozy par le régime du colonel Kadhafi. 4 ans plus tard, Nicolas Sarkozy prenait l'initiative de lancer une guerre contre la Libye qui aboutit à l'exécution du colonel Kadhafi. Depuis, le pays est en ruine à cause d'un état de guerre permanent.**

Les auteurs de ce livre le qualifient de scandale d'Etat le plus grave de toute l'histoire de la Ve République, il s'agit des soupçons de financement de la campagne présidentielle de 2007 de Nicolas Sarkozy par le régime du colonel Kadhafi, et des méthodes utilisées pour faire taire la presse et la justice. En 2011, Nicolas Sarkozy a poussé à la guerre contre la Libye, dirigée par Kadhafi. Cette guerre allait aboutir à la chute du régime et à la mort du financeur suspecté de la campagne de l'ex-président de la République.

Deux journalistes, Fabrice Arfi et Karl Laske, ont enquêté sur cette affaire pendant plusieurs années. Fabrice Arfi travaille à Mediapart, le journal en ligne qui a révélé l'affaire à quelques semaines de l'élection présidentielle de 2012. Il était l'invité le 18 octobre dernier de l'émission « L'Instant M » de France Inter.

Cet ouvrage rappelle les pressions subies par la presse de l'époque, avec par exemple un dossier déjà monté donnant des éléments sur cette affaire dans un numéro du Point et retiré à la dernière minute à la suite d'un échange entre la direction du journal et le pouvoir.

Fabrice Alfi rappelle aussi la présence de militaires français à Syrte, ville où Kadhafi était assiégé, au moment de la capture de l'ancien dirigeant libyen. Il constate que les images diffusées montrent l'arrestation de Mouamar Kadhafi, puis son cadavre. Le mystère reste sur ce qui s'est passé, qui a pressé sur la gachette ? Sur ordre de qui ? Une chose est sûre, Kadhafi ne pourra plus parler.

Cette émission peut encore être écoutée à l'adresse suivante.

<https://www.franceinter.fr/emissions/l-instant-m/l-instant-m-18-octobre-2017>

## In kozman pou la rout

### « Sak néna l'èr, na poin lo tan ! »

Moin la antann in moun apré di : lo tan sa in n'afèr inportan sirtou kan ou lé an mank. Final de kont, mi pans sa lé vré. Oplis in n'afèr lé rar, oplis li lé présyeu. Ofiramézir ou i pansh l'ot koté, o firamézir ou i mank de tan. Lo tan pou fé sosi, lo tan pou fé sola, lo tan pou pa fé arien galman pars sa sé in n'afèr inportan : ropoz in pé l'éspri pou réfléshi, pou kalkilé é mi pans zot konm moin nou la bézoin lo tan konmsa. Lo tan lé présyeu, li lé rar, mé li la pa in marshandiz, pars ou i ashtë pa li, ou i vann pa li non pli... Mi parl de sa sirtou kan ou i ariv lo bout out parkour. Pars si lété in marshandiz konm in n'ot bann roi, avèk bann milyonèr té riskab viv lontan, an touléka pli lontan ké nou. In tan lo morisyène lo pli vièye té in shagosienne ; i di galman lo pli vyé moun la Républik lé né Mayotte. Donk la pa d'moun rish ! L'èr-la, i fo ni kalkil pou kosa pou in pé lo fil la vi lé long é pou in pé li lé kourt. Ni pé, si ni vé, fé travaye nout tête la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

# Oté

## Tir d'lo dann l'èr ! Ala in n'afèr i botré amoin bien !

*Vi ké zordi i tonm samdi, ni pé mète par koté sak i an-nuy anou in pé, sak ni pans lé dézagréab é majine in n'afèr i botré anou bien. L'èr-la, mi lir dann zyé mon bann z'ami léktèr ké na poin arien i done anou la joi, i kontant in pé nout kèr, i lèss anou, pou désèrtène shoz, oir in pé la vi dsou in méyèr zour bien kléré.*

*Mé kosa ni pé anparlé ? Ni pé anparl dolo si zot i vé bien. Akoz sa ? Sa in n'afèr i fé plézir anou sa ? Sansa sa in n'afèr i fé lèv nout traka ? Pou kosa mi di sa ? Pars i paré dsi la tèr nana plizyèr milyar d'moun la poin lo lo k'i fo pou zot boir : plis in milya la poin dolo kourant. Armète avèk sa, kan ou i parl dolo, ou i parl faktir, la taks, i rak nout fonn posh lé déza bie raké par li-mèm. Apré sa i kalkil lo kantité d'lo ni dépans pou alé kabiné, kisoï lo pti, kisoï lo gro bézoin. Donk la pa in n'afèr si lézé, si gayar, si kontantèr d'moun nou té i kroi*

*Alor i vo myé ni anparl pa ?*

*Non pars oplis i sava, oplis i trouv dé shoz i pé pèrmète anou an avoir dolo an sifzans. Na in tan moin la déza anparl azot tir d'lo dann briyar sansa dann la brime. Mé zordi, mi pé dir azot in n'afèr, mi pans, va fé tonm azot kat fèr anlèr.a-tèr. Mi anparl tir dolo-in bon lo pou boir - dann l'èr. M é koman sa lé posib ? Dolo dann l'èr sa nana, kisoï vin pour san kisoï karant, kisoï ankor sinkant pour san. Mé alé tir lo prop la-dan ou ! San métal lourd, san tro d'co2. Dizon si ou i gingn fé sa, lé konmsa ou la trouv in mèrl blan.*

*Poitan nana désèrtin shèrchèr la trouvé sa*

*- dabor i pé désal lo d'mèr mé sa lé tro shèr, donk i ral pa nou.*

*- bann z'ékip l'inivèrsité Berkeley la fé in sistèm i apèl in rékoltèz i marsh avèk l'énerzi lo solèy ansanm-avèkin z'afèr i apèl MOF-striktir métalik organik. Li gingn kaptir dolo dann désèrtin syèl néna pa plis vin sansa trant pour san la vapèr d'lo : nana bann kristo lo MOF épi in sistèm i absorb pa plis vin, sansa trant pour san la vapèr dolo... Figir azot sa la pa in l'invansyon konm l'aviyon té santi pétrol an distans mé sa i done dolo, in bon lo, mèm ou i pé boir é sa sré intèrésan pou bann moun i abite dann péi arid. Lé vré lo z'afèr la pankor bien opérasyonèl mél o bann z'ésé i lès prévoir in bon réisite poul'avnir.*

*Mi arète tèrta, mé sak lé sir sé ké nou va oir san tardé dolo sort dann l'èr par la gras in mashine é sar uin bon soulajman pou in bonpé d'moun dann l'imanité.*

Justin